



PREREQUIS/PUBLIC

- Avoir des compétences en électricité sur les ouvrages ou installations électriques (formation ou pratique professionnelle).
- Personnel électricien devant réaliser ou diriger des travaux, interventions de dépannage ou de raccordement, des opérations de mesurage, essais et vérifications sur des ouvrages électriques en haute tension.



DUREE

24.5 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, explication du formateur, mise en situation.
- Matériel : matériels et outillages électriques, EPI.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : technicien électrotechnicien.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Quizz théorie.
- Quizz pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques en haute tension.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



PROGRAMME

- 1) Module TRONC COMMUN N°2
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
 - Les noms et les limites des différents domaines de tension.

- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention à appliquer aux cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2) Module Technique HTA

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques (ligne et poste).
- Les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes séparations, protections).
- Les principes d'instruction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les types de postes.
- Les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés.
- Les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

3) Module H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai

- Les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour H2V Essai).

4) Module HC

- Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation et les documents associés.
- Un régime de réquisition.

5) Module HE MESURAGE, HE VERIFICATION

- Le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications.
- Les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.

6) Module HE ESSAI

- Le rôle du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Les prescriptions d'exécution des essais.
- Les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source, autonome, défaut de câble, contrôle, laboratoires et plates-formes d'essais).
- Les documents applicables dans le cadre des essais, ainsi que les documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- Les mesures de prévention à observer lors d'un essai.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais.
- Les opérations de la consignation et les documents associés.
- Un régime de réquisition.
- Une réquisition.

7) Module HE MANŒUVRE (HTB)

- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation HE Manœuvre (autorisations et interdits, etc.).
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

SSA INGENIERIE CONSEIL ET FORMATION

16 rue Claude Chappe, ZAE 2000, 97420 Le Port

Véronique SIMIER | 0262 59 01 16 | contact@ssa974.com | www.ssa974.com

EURL au capital de 4000€ | SIRET N° 478 803 521 00044 | NDA 98970294697 | Qualiopi N° 2106_CN_0242

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.

 TARIF

Nous consulter.

 ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.

 TAUX DE REUSSITE

98%

 TAUX DE SATISFACTION

97%